



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017

Le vingt-huit février deux-mil-dix-sept à vingt heures trente le Conseil municipal de Nuillé-sur-Vicoin s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Mickaël MARQUET, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 23 février 2017.

Etaient présents : Katia CLEMENT, Francine DUPE, Sylvie RIBAUT, Albert ROGUET, Adjoints, ainsi que Yannick COQUELIN, Stéphane DALIBARD\*, Christophe AVRANCHE, Séverine GAINOUX, Stéphanie ANGIN, Yoann PICHON, Hubert MEILLEUR, Cécile JASLIER, Séverine NAVINEL et Virginie VIELLEPEAU.

**Absents** : S. DALIBARD ayant donné pouvoir à Mme DUPE, M. AVRANCHE n'ayant pas donné pouvoir, Mme VIELLEPEAU, n'ayant pas donné pouvoir.

Y. PICHON a été élu secrétaire de séance.

*Assistaient également Florantine JULLIEN, secrétaire de mairie*

### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du 31 janvier 2017 ;
- Approbation des comptes administratifs 2016 ;
- Approbation des comptes de gestion 2016 ;
- Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement avant vote du BP 2017 ;
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement collectif 2015 et 2016 ;
- Questions et informations diverses.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire soumet le compte rendu de la dernière séance du Conseil municipal au vote.  
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 31 janvier 2017.

### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

DCM2017-13



Le Maire, Mickaël MARQUET, quitte la séance pour le débat sur les comptes administratifs 2016. M. ROGUET, Premier adjoint, assisté par Mme RIBAUT, adjointe aux finances, présente les comptes administratifs.

Les comptes administratifs ont été adressés aux élus avec la convocation au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Albert ROGUET, Premier Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par M. MARQUET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

## COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	999 561,50	1 149 156,96
	Section d'investissement	722 249,09	546 537,69

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		100 484,72
	Report en section d'investissement (001)		32 131,52

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	1 721 810,59	1 828 310,89
---------------------------------------	--------------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	66 556,04	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	66 556,04	

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	999 561,50	1 249 641,68
	Section d'investissement	788 805,13	578 669,21
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 788 366,63	1 828 310,89

**Résultat de clôture : + 106 500.30 €**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, **VALIDE à l'unanimité** le compte administratif principal.

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



17/2

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017**

**COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	175 283,21	171 525,19	-3 758,02
	Section d'investissement	329 108,45	122 397,02	-206 711,43

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		217 486,57	
	Report en section d'investissement (001)		34 205,88	

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>504 391,66</b>	<b>545 614,66</b>	<b>41 223,00</b>
---------------------------------------	-------------------	-------------------	------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	175 283,21	389 011,76	213 728,55
	Section d'investissement	329 108,45	156 602,90	-172 505,55
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>504 391,66</b>	<b>545 614,66</b>	<b>41 223,00</b>

**Résultat de clôture : + 41 223.00 €**

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, VALIDE le compte administratif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



**COMPTE ADMINISTRATIF DU SPANC**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	3 000,00	3 176,81	176,81
	Section d'investissement			

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		3 642,74	
	Report en section d'investissement (001)			

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>6 819,55</b>	<b>3 819,55</b>
---------------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	3 000,00	6 819,55	3 819,55
	Section d'investissement			
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>3 000,00</b>	<b>6 819,55</b>	<b>3 819,55</b>

**Résultat de clôture : + 3 819.55 €**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, VALIDE le compte administratif du budget annexe du SPANC.  
Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017**

**COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT DES LIGONNIERES**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	442 117,85	442 117,85
	Section d'investissement	423 556,64	766 398,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)	166 798,00	
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>1 032 472,49</b>	<b>1 208 515,85</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	442 117,85	442 117,85
	Section d'investissement	590 354,64	766 398,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 032 472,49</b>	<b>1 208 515,85</b>

**Résultat de clôture : + 176 043.36 €**

M. PICHON demande de quelle nature sont les recettes puisqu'aucune parcelle n'a été vendue.  
Mme RIBAUTL répond qu'il s'agit des emprunts et d'opérations comptables.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, VALIDE le compte administratif du budget annexe du lotissement des Ligonnières.

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00



**COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT DE LA HERVETTERIE**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	2 500,00	
	Section d'investissement		

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		

= =

TOTAL (réalisations + reports)	2 500,00	
--------------------------------	----------	--

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 500,00	
	Section d'investissement		
	TOTAL CUMULE	2 500,00	

**Résultat de clôture : - 2 500.00 €**

M. MEILLEUR pose la question de l'avenir de ce budget.

Mme RIBAUT explique que la commission finances est en réflexion sur sa dissolution.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, VALIDE le compte administratif du budget annexe du lotissement de la Hervetterie.

Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 01



**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017**

**COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 262,33	8 506,69
	Section d'investissement		

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		-730,93
	Report en section d'investissement (001)		

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	3 262,33	7 775,76
---------------------------------------	----------	----------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	3 262,33	7 775,76
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL CUMULE</b>	3 262,33	7 775,76

**Résultat de clôture : + 5 244.36 €**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, VALIDE le compte administratif du budget annexe du CCAS.  
Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil municipal clôture définitivement le budget CCAS, le CCAS étant dissous (DCM2016-59)  
Le résultat de clôture est intégré au budget principal pour 2017.



**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016**

**DCM 2016-14**

*\* Le Maire réintègre la séance.*

Mme RIBAUT présente ce point.

La commission finances propose l'affectation du résultat 2016 suivante :

**Budget commune :**

Le résultat de l'exercice 2016 est de + 106 500.30 €

Affectation proposée :

- Compte 1068 recettes d'investissement : 210 135.92 €
- Compte 002 recettes de fonctionnement : 39 944.26
- Compte 001 déficit d'investissement : 143 579.88 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**VALIDE l'affectation proposée à l'unanimité.**

VOTE : 13 pour - 00 contre(s) – 00 abstention(s)

**Budget eau et assainissement :**

L'affectation du résultat est de la compétence de Laval agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Budget SPANC :**

L'affectation du résultat est de la compétence de Laval agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Budget Lotissement de la Hervetterie :**

Le résultat de l'exercice 2016 est de – 2 500 € (déficit SF).

Affectation proposée :

- Compte 002 déficit de fonctionnement reporté N-1 : 2 500 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**VALIDE l'affectation proposée à l'unanimité.**

VOTE : 13 pour - 00 contre(s) – 00 abstention(s)

**Budget Lotissement des Ligonnères :**

Le résultat de l'exercice 2016 est de + 176 043.36 € (Excédent SI).

Affectation proposée :

- Compte 001 report de l'excédent N-1 : 176 043.36 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**VALIDE l'affectation proposée à l'unanimité.**

VOTE : 13 pour - 00 contre(s) – 00 abstention(s)



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017

Page 9/12

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016

DCM 2016-15

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Le compte administratif de l'exercice 2016 ayant été approuvé,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières,

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE à l'unanimité** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

### OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS 2017

DCM2017-16

**Rapporteur : M. MARQUET**

Le Conseil municipal,

Par anticipation sur le vote du BP 2017 et afin de régler les dépenses d'investissement en attente,

Après en avoir délibéré,

**VOTE** l'ouverture de crédits suivants :

**Dépenses d'investissement**

**2135/44 Installations générales : + 7 138.03 € (jeu de l'école publique\*)**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

*\* M. MARQUET précise que cette facture est établie pour l'installation de jeu de l'école publique, prévue en 2016 mais qui ne figure pas dans les restes à réaliser suite à un oubli. Il précise que l'installation a été litigieuse et que la Mairie a négocié une remise commerciale (faute de l'entreprise).*



**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF 2015 ET 2016**

**DCM2017-17**

**Rapporteur : F. DUPE**

Le Conseil municipal,  
Vu les rapports 2015 et 2016 relatifs au prix et à la qualité du service d'eau potable et  
d'assainissement collectif,

APPROUVE ces deux rapports.

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**



## Régies eau potable et assainissement

Compte rendu du dernier conseil d'exploitation par M. le Maire :

- Convention de gestion en partenariat avec la commune : la convention va être modifiée en faveur des communes afin de pouvoir inscrire le temps véritablement passé par l'agent et le matériel utilisé/acheté
- Investissements : un montant global d'investissements a été voté. La tranche conditionnelle rue de la Gabare et cour Marie sera effectuée cette année. M. MEILLEUR demande si le dédoublement du réseau par *les Bossuères* (projet historique sans cesse repoussé) est toujours d'actualité. M. MARQUET ne sait pas.
- Transfert des eaux pluviales : ce transfert est imposé par la loi NOTRe au 01<sup>er</sup> janvier 2020. L'agglomération souhaite un transfert au 01<sup>er</sup> janvier 2018. M. le Maire explique que le projet ne fait pas l'unanimité dans les communes, notamment de 2<sup>ème</sup> couronne. En effet, la définition des « eaux pluviales urbaines », n'est pas précisée. Par conséquent, il est impossible de délimiter le transfert pour l'instant et encore moins les impacts financiers sur le budget principal (qui supporte les dépenses relatives aux eaux pluviales). M. MEILLEUR fait remarquer que ce transfert favorise la Ville de Laval qui présente majoritairement un réseau unitaire pour les eaux usées et les eaux pluviales. M. MARQUET est d'accord. Il assure aux élus qu'il sera vigilant et défendra les intérêts de Nuillé-sur-Vicoïn dans les débats à venir.

## Enquête publique DIANA Naturals :

M. le Maire informe que l'enquêteur public a émis un avis favorable au projet à la clôture de l'enquête. Le rapport d'enquête est consultable en Mairie.

Cette enquête n'ayant pas fait l'unanimité au sein du conseil municipal en décembre dernier, M. le Maire informe que les conseillers seront prochainement conviés à une réunion de présentation par le porteur de projet.

## Prochains conseils municipaux

- 28 mars : vote des budgets
- 25 avril

## Agenda des manifestations

- 4, 5 et 11, 12 mars : Théâtre Tournesol
- 11 mars : Bourse aux vêtements et animation bibliothèque (à 11h00)
- 01 avril : soirée du Club de foot
- 02 avril : randonnée pédestre et équestre organisée par l'Office de Tourisme de Laval. 3 circuits proposés (circuit chevaux, circuits bons marcheurs, circuit famille). Flyer et détails en Mairie.
- 17 avril : chasse aux œufs



### **Portes ouvertes des écoles**

- 18 mars : école publique Victor Hugo
- 01<sup>er</sup> avril : école privée Notre-Dame

### **Projet d'insertion jeunes**

- Mme CLEMENT et Mme GAINOUX font part d'un projet d'insertion pour les jeunes. Plus d'infos à venir.

### **Elections présidentielles 23 avril et 7 mai**

- Bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00.

### **Dates des prochaines commissions :**

- Finances : 2/03 et 9/03 à 20h30 en Mairie
- Voirie : 14/03 à 20h30 en Mairie

Les Conseillers municipaux,  
La séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Mickaël MARQUET

